



Compte rendu  
Réunion du 6 octobre 2010

Date :	6 octobre 2010
Lieu :	Rodès
Objet :	Réunion organismes de formation
Rédacteur :	<b>Benoit.dumolin@mediacteurs.net</b>
Version	1

*MEDIActeurs / Technologies & sociétés*  
27 rue Villette 69003 LYON  
Tél : 04 74 00 21 00  
<http://www.mediacteurs.net>

## Participants

---

Emily GÜNDER, Pays Terres Romanes en Pays Catalan

Florian CHARDON, Pays Terres Romanes en Pays Catalan

Alain FOUREL, AFPA

Martine SICART, Chambre des Métiers

Pascaline BLANDIN, CARIF LR

Henri CHAPPERT, CFPPA

Bertrand PLANTEAU, GRETA

François FIGUERAS, CNFPT

André RAINIER, ADEPFO

Virginie GARNIER, CCI Antenne de Prades

Olivier BETOIN, Président de la Commission Services aux Populations au Pays

Francis JOULIA, Président de la Commission Economie/Emploi/Formation au Pays

Benoît DUMOLIN, consultant

## Résumé des interventions

---

Florian Chardon rappelle les objectifs de l'étude relative à la mise en place d'une offre de visioconférence. Cette étude voulait notamment questionner la question de l'utilisation de la visioconférence pour la formation.

Benoît Dumolin rappelle que la visioconférence doit être perçue comme un tout. La réunion vise à identifier des pistes qui permettent de répondre aux besoins de formation des habitants par le biais de la formation à distance.

Martine SICART de la Chambre des Métiers mentionne différentes expériences d'utilisation de la formation à distance (création d'une plate-forme collaborative, système de tutorat, module de formation pour les chefs d'entreprises et leurs conjoints) conduites par la Chambre des Métiers. Elle rappelle que la Chambre des Métiers dispose d'un dispositif de visioconférence à Saillagouse qu'elle utilise régulièrement entre autre pour des réunions entre Perpignan et les antennes. Elle s'appuie sur plusieurs Cyberbases pour organiser des formations sur des métiers comme le secrétariat, la comptabilité ou la gestion. La présence d'un animateur capable d'accueillir les publics est une condition de réussite de l'utilisation des Cyberbases.

Alain Fourel de l'AFPA indique que la FOAD est une mode pédagogique spécifique. La mise à disposition d'un poste dédié aux personnes tout au long du parcours de formation dans des points de regroupements peut faciliter la mise en œuvre de la FOAD, notamment dans le cadre de l'accès à des modules préparatoires ou à des séances en présentiel. La visioconférence peut constituer un outil complémentaire utile lors des temps de regroupement.

Henri Chappert du CFPPA explique que la notion de FOAD recouvre des concepts variés qui se déclinent par des utilisations de l'informatique très différentes. La formation peut notamment être ouverte sans être à distance. Le problème de l'autonomie de la personne est primordial. Il insiste sur la nécessité de disposer de conditions techniques suffisantes particulièrement performantes en termes de haut débit, certaines expériences menées par le CFPPA s'étant avérées des échecs.

André Rainier de l'ADEPFO considère que la visioconférence peut être un outil très adapté à la méthode des formations-développement qu'il organise dans le massif pyrénéen, notamment pour le suivi des porteurs de projets par les conseillers.

François FIGUERAS du CNFPT pense que la formation à distance peut être utile pour des formations en langue pour des métiers de la fonction publique.

Pascaline Blandin du CARIF Languedoc-Roussillon explique qu'il est important de sensibiliser les prescripteurs à la FOAD pour qu'ils orientent davantage vers ce type de dispositif. Une expérience de FOAD en Lozère avec les Espaces Publics Numériques (EPN) s'est avérée un succès.

Le GRETA a mené plusieurs expériences notamment le domaine de la formation des secrétaires médicales et des agents d'accueils touristiques. Il insiste sur le travail de communication et d'accompagnement indispensables à ces projets. Il souligne les problèmes juridiques que les contenus de formation à distance peuvent poser.

La CCI a fait le choix d'attendre avant d'investir la question de la FOAD. Elle dispose d'une salle de visioconférence de qualité avec caméras et micros tournant. La CCI a par ailleurs organisé la diffusion en ligne de grandes conférences sur son site web (webcast).

La question de la location de l'équipement a été également abordée avec différentes solutions possibles évoqués dans le cadre notamment d'expériences menées par la Chambre des Métiers.

Les expériences confirment :

- la nécessité de mettre à disposition des acteurs de la formation des lieux équipés en informatique et disposant d'un animateur compétent dans lequel des formations à distance puissent être organisés
- que la visioconférence est une réponse partielle à la question de la formation à distance

Il est prévu :

- de recenser les lieux d'accès public à Internet existants disponibles afin de commencer un travail de maillage du territoire et de mise en réseau de ces acteurs.
- d'étudier les possibilités de renforcer les lieux existants qui souhaiteraient accueillir des actions de formations
- de renouveler les réunions avec l'ensemble des organismes de formation
- d'accompagner la maison des entreprises à Prades dans l'acquisition du matériel et l'installation de la salle

Une réunion entre prescripteurs et organismes de formation doit être organisée prochainement pour mieux croiser les besoins en formation et les réponses possibles.